



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TROUVILLE SUR MER**

Séance du 29 juin 2023 à 15H

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 29 juin 2023 à 15 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 20 juin 2023 de Madame la Présidente, Sylvie de GAETANO.

Nombre de conseillers en exercice : 15 - représentés : 1 - Absents : 5 - Quorum : 8

Étaient présents :

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - Mme Martine GUILLON, Vice-Présidente
- M Lionel BOTTIN - M Jean-Eudes D'ACHON - M Guy de la BROUSSE - Mme Evelyne WACOGNE - Mme Marie BONHOMME - Mme Dominique VIGNESOULT - M Adrien KERSEBET - VEGEAI

Était représenté :

M Didier QUENOUILLE (pouvoir donné à Mme Martine GUILLON)

Étaient excusés :

Mme Stéphanie FRESNAIS - M Pascal BULTEZ-Mme Sophie MOITIE

Absent non excusé :

Mme Danielle PEGOT- CAPELLE- M Stéphane SABATHIER

Secrétaire de séance :

Mme Martine GUILLON

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Procès-verbal du 30 mai 2023

DELIBERATIONS

1. Adoption des actes règlementaires pour le projet « mobilité »,
2. Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes « Animation » et modification de son appellation « régie de recettes animation et mobilité »,
3. Autorisation de signer une convention de mise à disposition d'un véhicule,
4. Suppression de la régie des recettes « la récré » et annulation des arrêtés portant nomination des régisseurs,
5. Approbation du règlement du Conseil de Vie Sociale,
6. Modification du tableau des effectifs,
7. Autorisation d'octroyer des subventions aux associations à caractère social,
8. Autorisation de signer une convention cadre entre la ville de Trouville-sur-Mer et le Centre Communal d'Action Sociale de Trouville-sur-Mer,
9. Autorisation de signer une convention avec la Conférence des financeurs « vélo cognitif »,

10. Autorisation de signer un contrat de prestation de services entre le C.C.A.S. de Trouville-sur-Mer et Davide NICOTRA (intervenant en boxe santé),
11. Décision Modificative n°1- Budget 2023,
12. Fixation des loyers des logements des Aubets à compter du 1^{er} juillet 2023,
13. Encaissement de dons – année 2023.

Informations

Informations sur les décisions prises par la Présidente - attribution des aides sociales – 1^{er} trimestre 2023, Information sur les contrats de louage au 1^{er} trimestre 2023.

Information sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics

SEANCE – POINTS – VOTES ET DISCUSSIONS

Adopté à l'unanimité	Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 mai 2023
2023.30 Adopté à l'unanimité	<p>Adoption des actes réglementaires pour le projet mobilité</p> <p>Sylvie DE GAETANO explique le véhicule utilisé sera une C3 dans un premier temps et que cela pourra évoluer. Jean-Eudes D'ACHON, Martine GUILLON et Dominique VIGNESOULT évoquent différentes expériences dont certaines bénévoles. Martine Guillon rappelle que l'AGGIRC ARCO met à disposition de ses cotisants un service de transport gratuit.</p> <p>Sylvie DE GAETANO rappelle qu'il n'y a pas eu de rupture du service mobilité contrairement à ce que l'on peut entendre et de plus le service actuel est gratuit.</p>
2023.31 Adopté à l'unanimité	<p>Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes « Animation » et modification de son appellation « régie de recettes animation et mobilité »</p>
2023.32 Adopté à l'unanimité	<p>Autorisation de signer une convention de mise à disposition d'un véhicule</p> <p>Evelyne WACOGNE demande le délai pour prendre un rendez-vous. Isabelle SAITER lui répond qu'il faut appeler 72H à l'avance.</p>
2023.33 Adopté à l'unanimité	<p>Suppression de la régie des recettes « la récré » et annulation des arrêtés portant nomination des régisseurs</p>
2023.34 Adopté à l'unanimité	<p>Approbation du règlement du Conseil de Vie Sociale</p> <p>Martine GUILLON explique le fonctionnement du C.V.S. Elle informe qu'il y a eu dernièrement une réunion au sujet des animations de la Roseraie.</p> <p>Evelyne WACOGNE demande si les animations ne concernent que les résidents de la Roseraie. Martine GUILLON précise que les animations sont ouvertes à tous les seniors trouvillais et précise que nous devons faire une meilleure communication pour informer les seniors.</p>

<p>2023.35 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Modification du tableau des effectifs</p> <p>Sylvie de GAETANO explique que le but est de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet suite au reclassement d'une aide à domicile et de ce fait libérer un poste d'aide à domicile ;</p>
<p>2023.36 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Autorisation d'octroyer des subventions aux associations à caractère social</p> <p>Sylvie de GAETANO explique que l'association La Passerelle remplace Place Nette et va au-delà puisque le but est de réparer les meubles, objets électriques et proposer ensuite des ateliers de réparation. La ville a fait quelques travaux sur la structure et l'association a besoin d'un camion. L'ouverture est prévue au 14 juillet 2023. Elle rappelle que la ville n'a pas fermé Place Nette contrairement à ce que l'on peut entendre. Elle informe également que la subvention pour le Fonds de Solidarité au Logement est obligatoire.</p>
<p>2023.37 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Autorisation de signer une convention cadre entre la ville de Trouville-sur-Mer et le Centre Communal d'Action Sociale de Trouville-sur-Mer</p> <p>Sylvie de GAETANO précise que depuis quelques temps, il y a un vrai échange entre le C.C.A.S. et la mairie, que l'équipe « restante » du C.C.A.S. fait tout son possible pour mener à bien son travail. Dominique VIGNESOULT précise que malgré les absents, il y a eu un travail formidable réalisé pour le dossier Ville Amie des Aînés. Martine GUILLON remercie également l'équipe du C.C.A.S. pour le travail fourni.</p>
<p>2023.38 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Autorisation de signer une convention avec la Conférence des financeurs « vélo cognitif »</p> <p>Martine GUILLON précise que l'atelier est ouvert aux seniors. Evelyne WACOGNE demande s'il y a une surveillance. Martine GUILLON lui affirme qu'il y a une surveillance. Jean-Eudes D'ACHON demande ce qu'est la Conférence des Financeurs. Martine GUILLON lui précise que le Conseil Départemental gère ce dispositif.</p>
<p>2023.39 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Autorisation de signer un contrat de prestation de services entre le C.C.A.S. de Trouville-sur-Mer et Davide NICOTRA (intervenant en boxe santé)</p> <p>Martine GUILLON précise que M. NICOTRA a fait directement la demande auprès de la Conférence des financeurs. Cet atelier sera ouvert aux seniors de plus de 60 ans (Trouvillais et habitants des communes avoisinantes). Les séances auront lieu à la Maison des jeunes. Il y aura aussi du stretching et de la relaxation.</p>
<p>2023.40 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Décision Modificativen°1 - Budget 2023</p> <p>Sylvie de GAETANO explique le contexte. En mars dernier, une réunion avec les agents du C.C.A.S. a montré que le C.C.A.S. avait besoin d'un accompagnement. De ce constat, un audit organisationnel et fonctionnel a été sollicité par la ville. Le but étant que chacun comprenne sa place et sa fonction. Elle</p>

	<p>informe qu'il y aura une restitution de l'audit financier au prochain conseil d'administration le 28 septembre prochain. Elle rappelle qu'il y a eu également un audit sur les risques psychosociaux.</p> <p>Evelyne WACOGNE demande s'il y a suffisamment de personnel au C.C.A.S. Sylvie de GAETANO lui précise que la ville soutient le C.C.A.S.</p>
2023.41 Adopté à l'unanimité	Fixation des loyers des logements des Aubets à compter du 1^{er} juillet 2023.
2023.42 Adopté à l'unanimité	Encaissement de dons – année 2023
	Sylvie de GAETANO explique qu'il y a eu dernièrement un évènement au Central. La ville a autorisé le rassemblement de 900 personnes d'une société d'audit britannique sous réserve que le Central fasse un don de 5000€ au C.C.A.S. Lionnel BOTTIN suggère que cette information soit diffusée dans la Mouette.
	Informations sur les décisions prises par la Présidente - attribution des aides sociales – 1^{er} trimestre 2023
	Information sur les décisions prises par la Présidente - marchés publics- 1^{er} trimestre 2023
	Information sur les décisions prises par la Présidente- contrat de louage 1^{er} trimestre 2023
Fin de séance 16H	

Pour extrait certifié conforme



La secrétaire

Marine GUILLON

Publié sous forme électronique sur le site internet de la commune WWW.trouville.fr le :

Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à disposition du public

ANNEXE

EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS